

ADMR Numéro 1 Français des réseaux de proximité

L'Association locale ADMR du Môle forme une chaîne continue d'entraide qui passe par notre commune.

Elle a pour but d'aider matériellement et moralement, à domicile, et à tous moments de leur existence, toute famille ou personne habitant dans les communes où elle exerce son action.

L'association intervient dans deux domaines précis :

➤ **L'aide à la vie quotidienne (98 % des interventions) :**

Pour qui ?

- Les célibataires, les familles, les retraités.
- Les personnes âgées valides ou en perte d'autonomie, les personnes handicapées.

Pour quoi ?

Pour simplifier la vie quotidienne (ménage, repassage, courses, garde d'enfants) et apporter si nécessaire une présence chaleureuse.

Qui intervient ?

L'aide à domicile (aide ménagère aux familles ou aide à domicile aux personnes âgées de l'association)

Comment ?

La personne contacte la responsable de l'Association qui se rendra à son domicile pour :

- Evaluer la demande et déterminer la nature de l'intervention
- Etudier les possibilités de prise en charge
- Organiser l'intervention.

➤ **Le champ socio-éducatif :**

Pour qui ?

- Les familles fragilisées par des difficultés passagères ou durables (grossesse pathologique, naissance, maladie des enfants ou de la mère, décès...)
- Les familles confrontées à des difficultés sociales complexes et multiples (logement, chômage, retard scolaire, intégration...)

Pour quoi ?

- Pour préserver l'équilibre des personnes et du groupe familial ainsi que l'éducation des enfants, quelles que soient les difficultés occasionnées par une situation fragilisante.
- Pour participer à la lutte contre l'exclusion.

Qui intervient ?

La technicienne d'intervention sociale et familiale.

Comment ?

Les familles ou les travailleurs sociaux contactent un responsable ADMR qui :

- Informe sur le rôle et le fonctionnement du service,
- Etablit un dossier de prise en charge,
- Reste en relation avec la famille aidée.

L'équipe de bénévoles de l'association est à votre écoute : les responsables sont sur le terrain et répondent à tous les appels.

Créer un lien efficace et chaleureux : c'est la volonté commune et quotidienne des femmes et des hommes de l'ADMR.

Cependant, l'association compte aujourd'hui 13 bénévoles pour 24 salariés. Ce chiffre restant insuffisant, elle souhaiterait que quelques nouveaux bénévoles la rejoignent.

Pour tous renseignements :
04 50 35 99 17
Mairie de Saint-Jeoire
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30